

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT : PYRENEES-ATLANTIQUES
 NOMBRE DE MEMBRES : 13
 En exercice : 13
 Qui ont pris part à la délibération : 13 (dont 1 procuration)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
 D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE
 D'AHETZE

SEANCE DU 29 AVRIL 2026

Etaient présents : Ramuntcho GOYHETCHE, Murielle MOLERES, Agnès IRIBARREN, Odette COQUEREL, Laura LATASA, Séverine SAINT-JEAN, Aña OLATZ, Françoise HARRIAGUE, Marie Christine BURUCOA, Elodie PASQUIOU, François GRIMALDI, Carole GARCIA Y PEREDA.

Absente excusée : Maite FORDIN (procuration à Mme GARCIA Y PEREDA)

Secrétaire de séance : Agnès IRIBARREN

OBJET DE LA 6^{ème} DELIBERATION N°2026 04 06
APPROBATION DU BP 2026 CCAS

M. le Président présente les principaux éléments du budget primitif 2026.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget s'équilibre à **20 810,46 €** : il est voté par chapitre.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
011 - Charges à caractère général	16 810,46 €		16 810,46 €
65 - Autres charges de gestion courante	4 000,00 €		4 000,00 €
Total dépenses réelles	20 810,46 €		20 810,46 €
Total dépenses de fonctionnement			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
74 - Dotations et participations	5 000,00 €		5 000,00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	15 810,46 €		15 810,46 €
Total recettes réelles	20 810,46 €		20 810,46 €
Total recettes de fonctionnement			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget s'équilibre à **758,20 €** ; il est voté par chapitre.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
21 - Immobilisations corporelles	758,20 €		758,20 €
Total dépenses d'investissement	758,20 €		758,20 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté	758,20 €		758,20 €
Total recettes d'investissement	758,20 €		758,20 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide A L'UNANIMITE :
 D'ADOPTER le budget primitif 2026 du CCAS

Fait et délibéré le mercredi 29 avril 2026,

Le Président,

Ramuncho GOYHETCHE

